

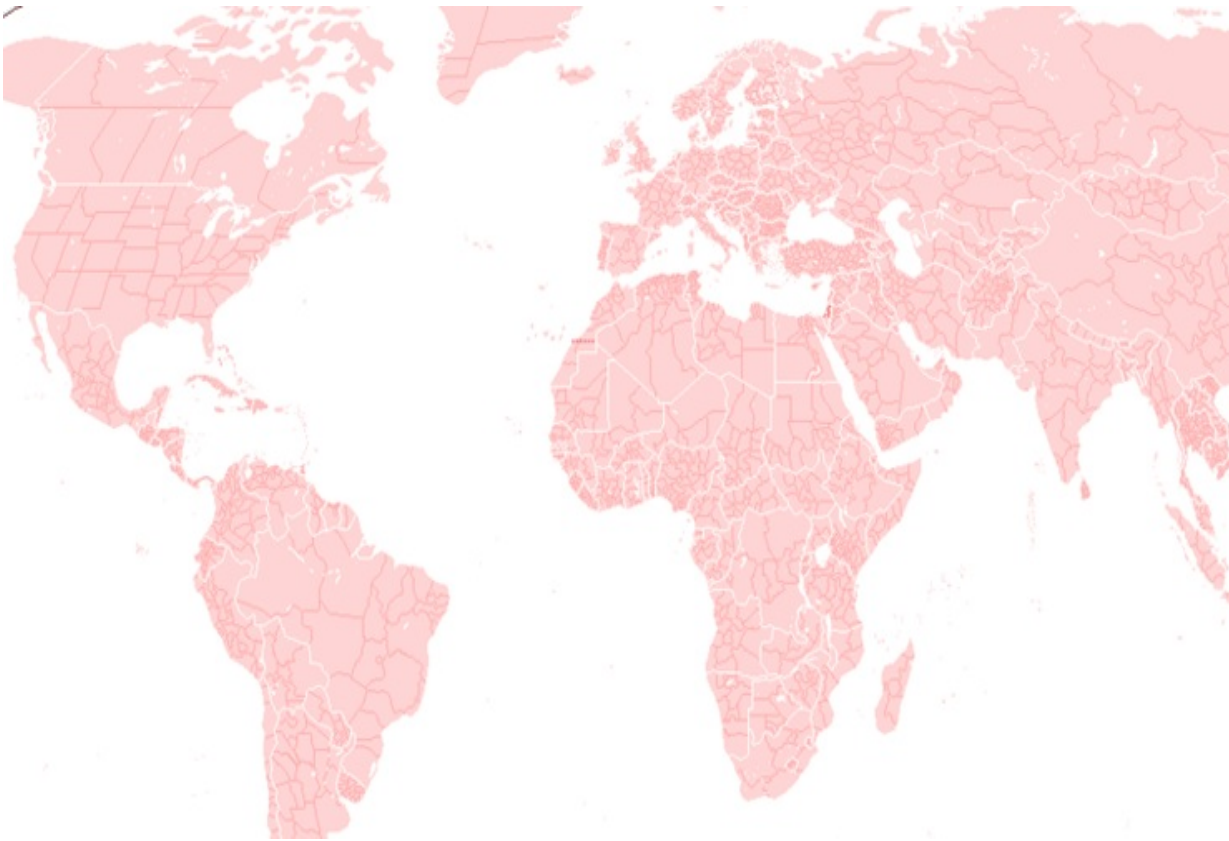
Interactions UTC

1. [Interactions, le Magazine des Technologies Emergentes](#)
2. [Thématiques](#)
3. [Écosystème local d'innovation](#)
4. [40 : Comment grandir en restant soi-même ?](#)
5. [Sorbonne Universités, la mondialisation des universités](#)

40 : Comment grandir en restant soi-même ?

L'UTC, membre fondateur de Sorbonne Universités, ouvre son écosystème local d'innovation, territoire d'expérimentation ou open living lab à ses partenaires. L'UTC est une université expérimentale qui après la quarantaine, essaime encore son modèle à l'international après l'avoir fait en France. Elle essaime autour de 2 concepts forts comme la recherche technologique qui sera dorénavant avec l'UTT boosté en matière de R&D sur les systèmes complexes déjà développés à Shanghai. Elle essaime aussi la pédagogie souple qui favorise l'apprentissage et reste proche de l'entreprise via les stages longs et les ateliers projets. Ils sont maintenant élargis à l'international comme maintenant au Brésil.

01 janv. 1970



Au sommaire de ce dossier

- Sorbonne Universités, la mondialisation des universités
- L'Université de Technologie, un enjeu commun ?
- Un développement international du modèle, cap sur le Mexique
- Le territoire comme laboratoire d'expérimentation grandeur nature
- « L'avenir est à l'open lab »
- Double partenariat pour booster la R&D sur les systèmes complexes

Sorbonne Universités, la mondialisation des universités



Un paysage turbulent

La loi Pécresse de 2007 avait pour ambition de favoriser l'émergence de 10 à 15 grands pôles universitaires français. Dans ce domaine, les ambitions de l'État ont été constantes. Les ministres successifs ont défendu l'idée d'une communauté d'universités comme c'est aussi le cas dans les grands pays anglo-saxons et dans les pays émergents. Les grands ensembles en cours devront permettre de développer des enseignements interdisciplinaires. En 2013, la loi Fioraso confirme la tendance engagée 6 ans plus tôt.

Des communautés d'universités voient le jour. Ce sont des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Ces communautés (COMUE) permettent de regrouper des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, comme l'UTC. Pour faire un peu d'histoire, les COMUE succèdent aux Pôles de recherche et d'enseignement supérieur dont les compétences étaient très limitées. L'objectif est donc de favoriser des rapprochements « intimes ». Les COMUE portent un enjeu d'intégration très avancé, dans lequel toutefois rappelle Alain

Storck, « chacun conserve son autonomie ».

Sorbonne Universités

Pour former l'université pluridisciplinaire du XXI^{ème} siècle, Sorbonne Universités regroupe comme membres fondateurs les universités Paris IV et Paris VI, le Museum d'histoire naturelle, l'INSEAD, le CIEP, PSPBB et l'Université de Technologie de Compiègne puis les organismes comme le CNRS, l'INSERM, l'INRIA, l'IRD. Sorbonne Universités est incontestablement une marque mondiale prestigieuse et son projet est très ambitieux (www.sorbonne-universites.fr). Il entend mobiliser la communauté de ses membres autour d'un projet scientifique et intellectuel, social et culturel de refondation de l'institution universitaire. Tout en cultivant l'indépendance nécessaire à la production du savoir, il veut en faire bénéficier la société et l'économie. Il veut délivrer des formations innovantes et de qualité pour préparer les étudiants à un monde complexe.

Enfin les membres au travers de ce projet veulent relever le défi des frontières disciplinaires. L'UTC se reconnaît dans ce projet et a vocation à s'inscrire pleinement dans Sorbonne universités en respectant les grandes étapes du processus. Les deux partenaires Paris IV et Paris VI devront aller au delà des intentions et réaliser une véritable fusion. « Le gouvernement veut des pôles fusionnés" remarque Alain Storck, "il en a fait une condition pour renouveler ces investissements d'avenir, IDEX (Initiatives d'excellence) qui constituent l'outil de financement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche». Des projets communs de recherche et formation bénéficient de ces financements à hauteur de 30 millions d'euros par an comme par exemple ceux en matière d'e-santé, de bourses de mobilité à l'international ou de pédagogie collaborative.

« Les deux grandes universités parisiennes représentent 90% des étudiants de Sorbonne Universités constate le président de l'UTC, nous devons maintenant échanger autour des conditions

d'adhésion et déterminer quelles seront les modalités de notre vie commune avec les autres partenaires ». Comment conserver la valeur ajoutée reconnue par les entreprises, comment construire une association qui respecte l'identité de chacun de ses membres quelque soit sa taille. Les COMUE ont tout leur sens. Leur philosophie de départ est tournée vers l'interdisciplinarité et la refondation de l'institution universitaire adaptée à un monde complexe. Elle se construit sans dogmatisme et sans uniformisation, dans le respect de l'ADN de chacun.